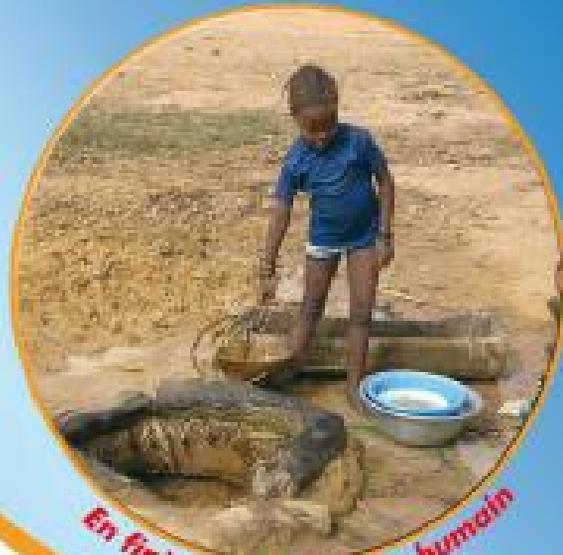


# A l'Eau le Burkina Faso !

A l'Eau l'Afrique, A l'Eau le Monde !

Labellisé



*En finir avec ce drame humain*

## Forum national de l'eau et de l'assainissement du Burkina Faso

Du 13 au 15 décembre 2011 - Ouagadougou

Organisé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

***Termes de référence***

Version 04/11/2011

## Sommaire

1.	La problématique de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso .....	5
2.	La Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).....	7
3.	Le dialogue entre les parties prenantes du secteur au Burkina Faso .....	8
4.	Le Burkina Faso aux événements internationaux sur l'eau et l'assainissement .....	8
5.	Le Forum Mondial de l'Eau, Marseille 2012 .....	9
6.	Les neuf (09) Priorités et Objectifs-cibles dans la région Afrique .....	10
7.	Le Forum National de l'Eau et de l'Assainissement.....	11
7.1.	Les objectifs .....	11
7.2.	Les thèmes.....	12
7.3.	L'organisation pratique.....	17
7.4.	Les participants.....	22
7.5.	Le financement .....	23
7.6.	Le programme indicatif .....	24

## Liste des sigles et abréviations

ABN	Autorité du Bassin du Niger
2iE	Institut International de l'Eau et de l'Environnement
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ACF	Action Contre la Faim
ADAE	Association pour le Développement des Adduction d'Eau dans la région de Bobo Dioulasso
AE	Agence de l'Eau
AECM	Assainissement Environnemental Centré sur le Ménage
AEN	Agence de l'Eau du Nakanbé
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AEPHA	Alimentation en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simplifié (réseau)
AFD	Agence française de développement
AMBF	Association des Municipalités du Burkina Faso
AMCOW	Conseil des Ministres Africains en charge de l'Eau
ARBF	Association des Régions du Burkina
ASDI	Agence Suédoise de Coopération pour le Développement
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BAD	Banque Africaine pour le Développement
BM	Banque Mondiale
CaPa	Cadre Partenarial
CEMEAU	Centre des Métiers de l'Eau
CER	Commissions Economiques Régionales
CGAB	Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CNEau	Conseil National de l'Eau
CNRST	Centre National de la Recherche Scientifique et Technique
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût
CRS	Catholic Relief Services
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DANIDA	Agence Danoise de Coopération pour le Développement
DEIE	Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau
DGACV	Direction Générale de l'Amélioration du Cadre de Vie
DGAEUE	Direction Générale de l'Assainissement, des Eaux Usées et Excréta
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGEB	Direction Générale de l'Economie et du Budget
DGFOMER	Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural
DGPER	Direction Générale de la Promotion et de l'Economie Rurale
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DHPES	Direction de l'Hygiène Publique et de l'Education pour la Santé

DLSO	Direction de la Législation et du Suivi des Organismes de Gestion des Ressources en Eau
DMRE	Direction de la Mobilisation et des Ressources en Eau
FME	Forum Mondial de l'Eau
FPDCT	Fonds Permanent de Développement des Collectivités Territoriales
GIZ	Coopération Internationale Allemande
GT	Groupe Thématique
GWJ	Global Water Initiative
IGIP	Ingenieur-Gesellschaft für internationale Planungsaufgaben mbH
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IRD	Institut de Recherche et de Développement
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
JIM	Joint Monitoring Programme
KFW	Coopération Financière Allemande
MAH	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
MATDS	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et de la Sécurité
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGEV	Programme d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le bassin de la Volta
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PCD	Plan Communal de Développement
PCD-AEPA	Plan Communal de Développement -Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PEA	Programme Eau et Assainissement
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PN-AEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PPI	Projet Production International
PS-Eau	Programme Solidarité Eau
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SIAO	Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SIG-OMD	Système d'Information Géographique pour les OMD
SNIEau	Système National d'Information sur l'Eau
SONAGESS	Société National de Gestion des Stocks de Sécurité
SP-PAGIRE	Secrétariat Permanent du PAGIRE
SSE	Service Suivi Evaluation
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

# 1. La problématique de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso

Le Burkina Faso fait partie du groupe des pays sahéliens les plus vulnérables aux fluctuations climatiques. Les périodes de sécheresse se succèdent et semblent être une constante de notre climat. Ces sécheresses cycliques marquent profondément les populations dont l'essentiel des activités économiques est tributaire de la disponibilité de l'eau. Elles ont conduit à une dégradation de l'environnement et à des migrations de populations vers les zones encore humides.

Ainsi, l'eau demeure-t-elle au cœur des préoccupations des Burkinabè, qu'il s'agisse du service d'eau potable, de la pratique des cultures pluviales ou de l'irrigation, de l'abreuvement des animaux, de l'activité minière et industrielle ou encore de la production d'énergie.

Des investissements financiers et humains importants ont pu être mis en œuvre contribuant à la protection des sols, à la mobilisation des ressources en eau de surface par la construction de grands et petits barrages, à l'aménagement des périmètres irrigués, à la mobilisation des eaux souterraines par des forages et des puits modernes destinés à la boisson et aux usages domestiques. L'ensemble de ces ouvrages et aménagements constitue un patrimoine national qu'il convient d'entretenir et d'exploiter convenablement pour offrir un véritable service d'eau en réponse aux besoins des populations.

Le document de politique et stratégies en matière d'eau adopté par le Gouvernement en 1998 s'appuie sur des principes de bonne gestion reconnus au niveau international pour atteindre des objectifs généraux et spécifiques.

L'objectif général de cette politique est de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau afin que l'eau ne devienne pas un facteur limitant du développement socio-économique. Il s'agit plus précisément de viser une satisfaction durable des besoins en eau en respectant les écosystèmes, une meilleure protection contre les actions agressives de l'eau (érosion, inondation, pollution) et d'alléger les charges de l'Etat par une plus grande prise en charge des coûts par les bénéficiaires des investissements. Il s'agit aussi de prévenir les conflits avec les pays voisins.

Le document de politique de 1998 page 92 dit notamment : l'usage « eau potable » correspondant à la satisfaction des besoins vitaux des populations et au respect de leur dignité est, dans tous les cas, prioritaires sur autres usages. La hiérarchie entre les autres usages devra être déterminée en tenant compte des spécificités locales par l'application des principes d'équité, de subsidiarité et si possible, de participation.

Au plan institutionnel, il était attendu que la mise en œuvre de la politique de décentralisation des responsabilités ait pour conséquence une participation accrue des acteurs au niveau des régions, des provinces et des communes dans la définition des objectifs et des programmes locaux, le choix des investissements ainsi que dans la mise en œuvre des opérations de réhabilitation et de maintenance des équipements. Pour ce faire, une identification précise des besoins d'aide ou d'assistance à la décentralisation sera effectuée par l'ensemble des partenaires concernés et un programme sera élaboré.

Le Burkina Faso est confronté à plusieurs difficultés dans l'amélioration de l'accès à un assainissement de qualité, particulièrement en milieu rural. Les réalités socioculturelles et l'habitat dispersé qui caractérisent le milieu rural burkinabè limitent fortement la demande en ouvrages d'assainissement autonome. Pour la grande majorité des populations rurales, la défécation à l'air libre reste la pratique du fait de la disponibilité de place aux abords des concessions. Même lorsque que l'habitat se concentre dans les petits centres ruraux, ces habitudes persistent du fait du manque de connaissances concernant les risques liés au manque d'hygiène. Les maladies engendrées par cette situation, telles que les gastro-entérites, la schistosomiase et les parasitoses, sont pourtant très fréquentes. Les études montrent que plus de 60% des cas d'affections recensées dans les centres de santé leur sont dues. Il s'avère également que les communautés rurales ne sont que rarement capables de mettre en relation leurs conditions d'hygiène générales, et plus particulièrement leurs habitudes en matière d'assainissement, et la prévalence de ces maladies. Et même lorsque ces liens sont perçus par les populations rurales, des motifs d'ordre technique et économique sont mis en avant de même que la méconnaissance des pratiques adéquates pouvant y remédier ou encore le manque de savoir-faire disponible localement pour la réalisation d'infrastructures adéquates. Pourtant, le pays est précurseur en matière de prise en compte des aspects liés à l'assainissement en marge de l'approvisionnement en eau potable avec l'introduction au milieu des années 80 d'une taxe d'assainissement sur chaque mètre cube d'eau vendue. Mais l'ampleur de la tâche à accomplir ne permet pas aux revenus générés par la taxe d'assainissement, d'influencer de manière consistante la situation.

La politique nationale d'assainissement adoptée par l'Etat burkinabè en 2007 (après révision de la précédente adoptée en 1996) est fondée sur la lettre d'intention de politique de développement humain durable et s'inscrit dans la politique nationale en matière d'environnement (2007).

L'objectif global est de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'assainissement, afin d'améliorer les conditions de vie et d'habitat des populations, de préserver leur santé et de protéger les ressources naturelles.

Les objectifs spécifiques de la politique nationale d'assainissement sont les suivants :

- Promouvoir l'assainissement à travers l'élaboration et la mise en œuvre cohérente et concertée des plans d'action des sous secteurs
- Améliorer de façon significative les pratiques et comportements des populations en matière d'assainissement
- Créer les conditions favorables pour le financement accru et durable du secteur de l'assainissement.

Pour opérationnaliser ses politiques et stratégies en matière d'eau et d'assainissement, le gouvernement burkinabè s'est doté d'instruments de planification à l'échelle nationale, le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) et le Programme Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015 (PN-AEPA), et a initié un processus de responsabilisation des acteurs locaux dans la gestion de ce secteur à travers la décentralisation.

Adopté en mars 2003, le **Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE)** est l'outil opérationnel pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau

conformément au Document de politiques et stratégies en matière d'eau et à la Loi d'orientation relative à la gestion de l'eau du 08 février 2001.

Le PN-AEPA a défini des objectifs, des normes et critères, mais également identifié des technologies adaptées au contexte local et défini des modalités d'interventions en prenant en compte l'ensemble des acteurs nouvellement responsabilisés.

## **2. La Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).**

La SCADD, stratégie intégrant l'ensemble des cadres d'orientation du développement, qu'ils soient de long, moyen et court termes, ou qu'ils soient globaux, sectoriels, thématiques ou locaux, dessine les orientations stratégiques qui accompagnent l'ambition de développement du Burkina Faso, définit les objectifs de développement et se décline en cycles quinquennaux. De ce fait, la SCADD devient le cadre de référence de toutes les interventions en matière de développement. C'est un instrument d'orientation stratégique axé sur les résultats, l'opérationnalisation des axes étant du ressort des politiques sectorielles.

L'orientation principale de l'étape à venir (2011-2015) porte sur l'affermissement des bases de l'économie et le renforcement de son potentiel à réaliser un rythme de croissance accéléré, à même de répondre au double objectif d'amélioration du revenu et de création d'emplois, et de consolidation des fondements d'un développement durable.

Parallèlement, les efforts supplémentaires seront orientés vers la dynamisation du processus de développement durable. En effet, la SCADD mettra en synergie les trois dimensions du développement durable que sont : (i) l'efficacité économique qui vise les objectifs de croissance et d'efficience de la gestion de l'économie, (ii) la viabilité environnementale qui vise à préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles et (iii) l'équité sociale qui vise à satisfaire les besoins humains et à répondre à des objectifs d'équité et de cohésion sociale. D'une manière pratique, le développement durable implique « des modes de consommation et de production durables ». Cette option est nécessaire, parce qu'elle garantit une croissance pérenne et un environnement sain, apte à répondre aux aspirations des générations actuelles et futures.

Les défis suivants se posent en matière de gestion durable des ressources naturelles, de l'amélioration du cadre de vie et de l'adaptation aux changements climatiques

- La gestion durable des terres, des ressources en eau, des ressources pastorales, des ressources halieutiques, forestières et fauniques.
- L'adduction en eau potable des centres urbains, semi urbaines et ruraux.
- Une exploitation minière durable.
- Un meilleur cadre de vie en milieux rural et urbain.
- La participation a la prévention et a la gestion des catastrophes naturelles et technologiques.
- La promotion des évaluations environnementales dans tous les programmes et Project de développement.
- La pratique de l'éducation environnementale et de l'écocitoyenneté dans tous les ordres d'enseignement.
- La promotion des emplois verts décents.

### **3. Le dialogue entre les parties prenantes du secteur au Burkina Faso**

Toutes les stratégies et politiques sectorielles mettent de plus en plus l'accent sur la participation de toutes les parties prenantes et se fondent sur le dialogue et la concertation. La mise en œuvre de la décentralisation des responsabilités à travers la communalisation et le transfert des compétences des services publics tels que l'eau et l'assainissement élargie la famille des acteurs concernés.

Pour formaliser et institutionnaliser ce dialogue entre les parties prenantes nationales, la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau consacre la création auprès du Ministère en charge de l'eau, du Conseil national de l'eau (CNEau). Le CNEau est une instance consultative nationale qui peut formuler des propositions ou se prononcer sur les orientations, politiques, stratégies et opérations dans le secteur. Le CNEau structure la concertation au sein d'une large représentation des différentes catégories d'acteurs concernées par la problématique :

- Administration de l'Etat
- Collectivités territoriales régionales
- Autorités coutumières et religieuses
- Société civile
- Secteurs socioprofessionnels des usagers de l'eau
- Organismes scientifiques et techniques et sociétés nationales

Le CNEau se présente donc comme le cadre formel pour organiser le dialogue entre les acteurs nationaux et la construction d'un positionnement national en contribution aux processus internationaux dans le domaine de l'eau. Ses membres et leurs suppléants sont nommés par arrêté du ministre chargé de l'eau pour un mandat de trois(3) ans renouvelable

### **4. Le Burkina Faso aux événements internationaux sur l'eau et l'assainissement**

L'eau et l'assainissement sont inscrits parmi les objectifs du millénaire pour le développement et à ce titre, font l'objet de plusieurs processus sous-régionaux ou internationaux visant la coordination, le suivi des dynamiques nationales et le plaidoyer auprès des instances décisionnelles internationales pour la levée des blocages ou l'accroissement/l'amélioration des appuis au secteur.

Les acteurs burkinabè sont très nombreux à participer à plusieurs processus internationaux en faveur du secteur : Forum mondial de l'eau, Semaine mondiale de l'eau de Stockholm, Conseil des ministres africains en charge de l'eau (AMCOW), Partenariat mondial de l'eau, AfricaSan, célébration de la journée mondiale de l'eau etc.

Si ces processus contribuent indéniablement aux performances du secteur au niveau national, on observe l'insuffisance ou l'absence de coordination entre acteurs nationaux qui y prennent part.

Les éditions précédentes du forum mondial de l'eau ont mobilisés plusieurs acteurs burkinabés : gouvernement, services techniques, société civile, opérateurs privés, collectivités territoriales, etc. Le constat est qu'il n'y a souvent aucune concertation au niveau national sur les enjeux et les positionnements, mais aussi aucune restitution aux autres acteurs nationaux des résultats de ces processus internationaux. Pour la participation au Forum de Mexico en 2006, le Burkina Faso a conduit un processus préparatoire concerté au sein de la communauté nationale de l'eau, mais malheureusement, ce dispositif n'ayant pas été institutionnalisé, il n'y a eu aucune concertation nationale avant le forum d'Istanbul en 2009.

Il y a donc un enjeu essentiel d'amélioration de la contribution des acteurs burkinabè aux événements internationaux sur l'eau et l'assainissement.

## **5. Le Forum Mondial de l'Eau, Marseille 2012**

Le prochain forum mondial de l'eau qui se tiendra à Marseille en mars 2012 s'est fixé douze priorités d'actions :

1. Garantir l'accès à l'eau pour tous et le Droit à l'Eau
2. Améliorer l'accès à l'assainissement intégré pour tous
3. Améliorer l'hygiène et la santé grâce à l'eau et l'assainissement
4. Protéger les populations et les économies des risques liés à l'eau
5. Contribuer à la coopération et à la paix
6. Equilibrer les différents usages de l'eau par la gestion intégrée
7. Contribuer à la sécurité alimentaire par un usage optimal de l'eau
8. Harmoniser l'énergie et l'eau
9. Promouvoir la croissance verte et valoriser les écosystèmes
10. Améliorer la qualité des ressources hydriques et des écosystèmes
11. Ajuster les pressions et les empreintes des activités humaines sur l'eau
12. Faire face aux changements climatiques et globaux dans un monde qui s'urbanise

Ces priorités d'actions sont assorties de trois conditions de succès :

13. Assurer une bonne gouvernance
14. Financer l'eau pour tous
15. Créer toutes conditions favorables

Sur la base de ce cadre conceptuel la communauté internationale de l'eau devra :

- Définir des objectifs-cibles par rapport à chaque priorité d'actions
- Identifier des solutions concrètes pour atteindre ces objectifs-cibles et les organiser au sein de plans d'actions
- Partager ces plans d'actions à Marseille
- Mobiliser tous les acteurs nécessaires pour la mise en œuvre effective de ces plans d'actions.

La définition des objectifs-cibles, l'identification des solutions et l'élaboration des plans d'actions seront donc faites à travers les quatre processus préparatoires du forum que sont :

- Le processus politique
- Le processus régional
- Le processus thématique
- Le processus citoyen

## 6. Les neuf (09) Priorités et Objectifs-cibles dans la région Afrique

Le processus régional africain s'appuie sur les résultats du 5<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'eau, les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> Semaines Africaines de l'Eau, la feuille de route pour l'application des engagements de Sharm el Sheik et la Vision Africaine de l'Eau. Pour la préparation du 6<sup>ème</sup> Forum, le processus régional Afrique mobilise les principales parties prenantes de la région, notamment les managers et les autorités publiques, afin d'identifier des solutions existantes ou innovantes aux principaux problèmes liés à l'eau dans la région. Une étape importante de ce processus a été l'organisation du 1<sup>er</sup> Forum Multi-Parties Prenantes du processus préparatoire d'Afrique au Cap, en Afrique du Sud, le 20 Mars dernier. Ce processus de consultation a impliqué 50 participants en provenance de toute l'Afrique. Grâce à la tenue de sessions participatives, un consensus a été atteint autour de 9 objectifs-cibles :

1. **Développer et mettre en œuvre des plans d'assainissement et d'eau pour remettre les zones négligées sur la bonne voie**, notamment dans les pays sortant d'un conflit, les zones d'habitation informelles et les bidonvilles, les communautés rurales et les petites villes d'ici à 2015.
2. **Développer une stratégie sur la jeunesse** et l'eau d'ici à 2012 et application de la stratégie de l'AMCOW sur l'égalité des genres dans tous les pays d'ici à 2015.
3. **Engager des dialogues régionaux** sur la Convention des Nations-unies de 1997 sur les cours d'eau internationaux, et la Convention des Nations-Unies sur les aquifères transfrontaliers, et dresser une liste des points d'accord et des objections en vue d'atteindre un consensus plus large d'ici à 2015.
4. **Créer cinq centres/réseaux d'excellence** sous-régionaux et 10 centres/réseaux d'excellence nationaux d'ici à 2015.
5. **Développer et mettre en œuvre** dans tous les pays **des mécanismes financiers innovants** comprenant des taxes, des tarifs et des transferts pour répondre aux conditions financières des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

6. **Créer des divisions de l'eau entièrement fonctionnelles** dans les Commissions Economiques Régionales (CER), les secrétariats et les organisations sous-régionales de l'AMCOW appuyés par des pools de ressources d'ici 2015.
7. **Développer des mécanismes harmonisés de gestion de la connaissance et d'information** en matière d'eau aux niveaux national et régional et au niveau des bassins afin de soutenir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'évaluation pour le secteur de l'eau en Afrique et établir un rapport panafricain sur l'eau d'ici à 2015.
8. **Tous les pays africains procéderont à des réformes juridiques et institutionnelles** pour assurer un approvisionnement en eau et un assainissement, et une gestion des ressources hydriques responsables, participatives, efficaces et durables au niveau national (2015) et au niveau des bassins (2025).
9. **Intégrer la sécurité de l'eau et la résilience au changement climatique** aux plans de développement nationaux des pays et la représentation du secteur africain de l'eau dans les négociations sur le changement climatique commençant par COP 18 afin d'assurer l'accès à un financement supplémentaire d'ici à 2015.

## 7. Le Forum National de l'Eau et de l'Assainissement

Le forum national a pour principal ambition d'initier un espace de large mobilisation et d'expression citoyenne autour des enjeux de l'eau et de l'assainissement. Les acteurs du Burkina Faso (professionnels ou non de l'eau et de l'assainissement, artistes et personnalités de culture, de la ville, comme de la campagne) auront ainsi l'opportunité de se concerter, de partager les préoccupations et les solutions à mettre à l'échelle, de parler d'une même voix et de porter le message local au niveau international à Marseille.

Le forum devra relever le défi de la mobilisation et de l'expression de toutes les parties prenantes autour des enjeux de l'eau et de l'assainissement, au-delà du cercle restreint des professionnels. Dans cette perspective, l'occasion sera saisie pour installer les nouveaux membres du CNEau qui prendront ensuite part aux activités.

### 7.1. Les objectifs

De façon concrète, le forum national devrait permettre d'atteindre trois objectifs spécifiques :

- **Etablir un bilan partagé du secteur consistant en une synthèse des enjeux et contraintes.**
- **Identifier des solutions concrètes et innovantes, basées sur l'expérience (solutions existantes) ou sur l'expertise (solutions innovantes à développer) pour progresser. Les solutions ou mesures concrètes devront prendre en compte les dimensions politique, juridique, financière, opérationnelle, etc.**
- **Formuler les messages-clés et élaborer la stratégie de participation du Burkina Faso au Forum Mondial de l'Eau de 2012**

## 7.2. Les thèmes

Les thèmes et les questions ont été identifiés de façon à permettre de :

1. assurer une participation active et un apport spécifique/concret de chacun des collègues d'acteurs invités au forum
2. faire prendre conscience à tous du caractère multisectoriel de l'eau (voir global et au-delà de l'eau potable)
3. limiter le nombre de questions pour enrichir/approfondir la réflexion sur chaque question retenue
4. travailler sur les questions importantes encore jamais traitées pour en faire une vraie valeur ajoutée

### **Thème 1 : Améliorer la gestion de l'information et la connaissance sur l'eau au Burkina**

Responsables pressentis pour les sessions : DGRE (DEIE, SSE), SP-PAGIRE, DGAEUE (DDTOA)

Panel concerné : SP-PAGIRE, DGRE (DEIE, SSE)-, DGAEUE, DHPES/Ministère de la Santé, 2IE, INSD, ONEA, CNRST, DGACV, musée de l'eau etc.

Lien avec GT2, GT4 et GT5 du CaPa

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°7

Liens avec processus FME : priorités n°1, 2, 3

Questions proposées :

- a. Quel état des lieux du SNIEAU et quels besoins d'amélioration ?
- b. Quel système d'information (informations et dispositif) pour assurer efficacement la gestion intégrée des ressources en eau (Suivi des actions, des effets et impacts des services, usages, ressources en eau et écosystèmes) ?
  - Quelle est la méthodologie en vigueur pour le recensement périodique des points d'eau modernes pour l'AEP des populations rurales et semi-urbaines ?
  - Quel bilan peut-on faire de l'applicatif SIG-OMD mis en place pour le calcul des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural et problématique des points d'eau institutionnels ?
  - Pourquoi établir une situation de référence sur l'assainissement familial, comment valoriser les résultats et comment les mettre à jour ?
  - Quelle cohérence entre les différentes définitions de l'accès amélioré à l'eau ou à l'assainissement : définitions du Joint Monitoring Programme ; définitions retenues dans le cadre du PN-AEPA ; définitions utilisées lors des enquêtes ménages de l'Institut National de la Statistique et de la

Démographie, notamment lors des dernières enquêtes ménages effectuées en 2006 ?

- Quelles sont les normes et indicateurs AEPA en vigueur au Burkina Faso ?
  - Quelle cohérence entre la méthodologie mise en place dans le cadre de l'initiative CSO-GLAAS placée sous l'égide de l'AMCOW et l'état des lieux du secteur AEPA fait par la DGRE ?
  - Comment expliquer la non-cohérence entre 1) les taux d'accès calculés par le Joint Monitoring Programme (JMP) ; 2) les indicateurs de suivi publiés dans les rapports du PN-AEPA par la DGRE et ONEA) et 3) les résultats de recensement national INSD (inventaire national des ouvrages hydrauliques, enquêtes ménages de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie) ?
  - Quels chiffres retenir pour l'inventaire national des barrages ?
- c. Quel est l'état des lieux de la gestion des savoirs et connaissances (innovations, résultats de recherche, savoir-faire, etc.) du secteur de l'eau et de l'assainissement au Burkina et quels sont les besoins d'améliorations ?

## **Thème 2 : Améliorer le développement et la gestion des services AEPA**

Responsables pressentis pour les sessions : DAEP/DGRE, DGAEUE, DEX/ONEA,

Panel concerné : DAEP/DGRE, DGAEUE, DEX/ONEA, CEMEAU/ONEA, DGCT/MATD, CONAD, Collectivités, MENA, ZIE, HydroConseil, Fasohydro, PPI, SAWES, pS-Eau, AMBF, Eau Vive, Wateraid ONGs et Associations, Prestataires privés du secteur etc.

Lien avec GT2 et GT3 du CaPa

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°1

Liens avec processus FME : priorités n°1, 2, 4, 8

Questions proposées :

- a. Comment assurer efficacement la gestion communale des services d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain ?
- b. Quel est le rôle des petits entrepreneurs privés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et comment renforcer ces acteurs ?
- c. Quelles solutions pour le développement de services adéquats d'eau et d'assainissement en milieu semi-urbain (zones d'habitation informelle des grandes villes, petites et moyennes villes) ?
- d. Comment assurer l'entretien et la maintenance des latrines en milieu scolaire et dans les centres de santé ?

- e. Comment améliorer la gestion des AEPS (fonctionnalité, tarification, suivi technique et financier)?
- f. Quelles sont les compétences nécessaires au niveau local pour la gestion des services d'AEPA et comment former les acteurs concernés ?
- g. Comment coordonner l'hydraulique rurale et l'électrification rurale pour réduire les coûts des services d'eau (AEP et AEPS) ?
- h. Comment assurer durablement l'assainissement familial dans un contexte de démographie croissante ou peut-on et comment assurer indéfiniment l'assainissement des ménages par la subvention des équipements privés ?
- i. Comment organiser/assurer le suivi et le contrôle de la qualité de l'eau de consommation en milieu rural (AEPS et PMH)?
- j. Comment s'assurer que les investissements en matière d'eau et d'assainissement améliorent effectivement l'hygiène et la santé ?
- k. Quels types de personnel pour les collectivités pour assurer le développement et la gestion du service public d'eau, d'assainissement et promotion de l'Hygiène

### **Thème 3 : Améliorer les financements en faveur de l'AEPA**

Responsables pressentis pour les sessions : DGRE, DGAEUE, SP/PAGIRE, ONEA.

Panel concernés : DGRE, DGAEUE, ONEA, DANIDA, AFD, GIZ/KfW, ASDI, UE, JICA, WorldBank, pS-Eau, FPDCT/MATD, AMBF, collectivités, PEA/WB, GWI, Plan Burkina etc.

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°1, 5 et 9

Liens avec processus FME : priorités n°14

Questions proposées :

- a. Quelles stratégies de mobilisation des ressources financières pour assurer le fonctionnement des structures en charge de la gestion des ressources en eau ; assurer la connaissance et le suivi régulier des ressources ; mettre en œuvre les programmes et d'investissements dans le secteur ?
- b. Comment améliorer les performances des investissements publics dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ?
- c. Comment sensibiliser l'ensemble des décideurs politiques et des partenaires financiers pour améliorer le financement de l'eau et de l'assainissement ?
- d. Comment le Burkina peut-il tirer profit des opportunités de financement liées aux changements climatiques ?
- e. Quelles solutions de financement innovant pour l'eau et l'assainissement ?
- f. Comment une commune peut-elle mobiliser des financements durables pour la mise en œuvre de son PCD-AEPA ?

#### **Thème 4 : Améliorer la sécurité alimentaire grâce à l'eau**

Responsables pressentis pour les sessions : DGPV, DGPER, DGFOMER, SONAGESS, FAO

Panel : SG-MAH, DGRE, SP-PAGIRE, DADI/MAH, DGPV, DGPER, DGFOMER, SONAGESS, FAO, OCADES, Catholic Relief Services, MOB, AMVS, Agences de l'Eau etc.

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : aucun

Liens avec processus FME : priorités n°7

Questions proposées :

- a. Quelles solutions d'usage optimal de l'eau à promouvoir/mettre à l'échelle pour améliorer la sécurité alimentaire (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire, etc.) et comment ?
- b. Comment mieux valoriser les ouvrages communautaires d'AEP pour des usages productifs lorsque les conditions hydrogéologiques s'y prêtent (kiosques à eau, cultures maraichères par les groupements de femmes, abreuvement des animaux, etc.) ?
- c. Quelles définitions pour les deux termes aménagement hydro-agricole et irrigation, quelle expression doit-on utiliser, quelle est la différence entre les deux termes ?
- d. Quelles méthodes suivre pour déterminer le potentiel irrigable et/ou aménageable du pays ? On devrait notamment examiner les approches suivantes :
  - Approche d'évaluation selon la quantité d'eau mobilisable. Cette méthode considère la quantité d'eau mobilisable et les besoins en eau des cultures, et elle aboutit à un potentiel qui ne tient pas compte de la nature des sols, ni de la topographie des sols, ni de leur éloignement par rapport au point d'eau
  - Approche d'évaluation selon les sols qui intègre entre autres la pédologie, la topographie et l'éloignement des terres. Cette méthode combine les trois facteurs pour déterminer le potentiel aménageable et/ou exploitable d'un pays. Mais elle exclut par exemple les terres "pédologiquement" aptes aux cultures mais trop éloignées de la source d'eau. De même les terres dont la pédologie est médiocre et inapte à certaines cultures sont exclues. Les hautes terres sont souvent exclues du fait de la dépense énorme d'énergie pour apporter l'eau aux cultures.

Ces deux méthodes conduisent à des résultats fondamentalement différents. Existe-t-il des normes internationales ? Comment les adapter au Burkina et quels critères adopter ? Quel est enfin le potentiel aménageable et /ou irrigable du Burkina.

## **Thème 5 : Améliorer la mobilisation/gestion/protection des ressources en eau, équilibrer les usages et la protection de l'environnement**

Responsables presentis pour la session : SP-PAGIRE, DMRE

Panel : SP-PAGIRE, DMRE, DLSO, DEIE, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Agences de bassins, Ministère de l'environnement, IWMI, UCRE, Agences de l'Eau, ABN, ABV, CONEDD, PAGEV, GWI, Naturama etc.

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°9

Liens avec processus FME : priorités n°4, 6, 9, 10, 11, 12, 15

Questions proposées :

- a. Comment prendre en compte les changements climatiques dans la gestion des ressources en eau ?
- b. Comment prévenir/maîtriser les inondations récurrentes dans plusieurs localités et valoriser ces ressources en eau ?
- c. Comment impliquer et responsabiliser les acteurs locaux dans l'atténuation des risques liés aux inondations et à leurs impacts
- d. Quel est l'état de la coordination et de l'équilibre des différents usages de l'eau et quelles perspectives d'amélioration au sein des agences de l'Eau ?
- e. Comment assurer la protection des écosystèmes et des ressources hydriques à l'ouest, dans les zones cotonnières et dans les zones aurifères au sein des agences de l'eau ?
- f. Comment réduire la pollution des ressources en eau, notamment les eaux de surface (cours d'eau et plans d'eau) ?
- g. Quelles définitions des termes : barrages, retenues d'eau, lacs, lacs colinéaires, boulis, etc.
- h. Quels critères retenir pour la classification des barrages au Burkina Faso : hauteur de la digue, capacité de stockage, coût de réalisation etc.
- i. Existe-t-il une classification internationale (CIGB), nationale des barrages ? Y a-t-il un consensus sur les normes à adopter ?
- j. Quelles solutions techniques envisager pour sauver les nombreux barrages dans le bassin du Nakanbé et qui ont plus de 50 ans d'existence ?
- k. Quelles préconisations concrètes peuvent être faites pour maîtriser la question de l'ensablement et de la protection des berges des barrages ?
- l. Comment intégrer avec efficacité et efficience les techniques de transport de l'eau (transports intra et interbassins) vers les autres usages, en accompagnement de la construction de grands ouvrages de mobilisation des ressources en eau ?

- m. Dans le contexte du Burkina (variabilité des précipitation accrues, évaporation, topographie) quelles techniques innovantes et pertinentes pour la mobilisation des ressources en eau et de stockage (barrages souterrains/ « barrages de sable », autres) ?
- n. Comment l'adaptation aux changements climatiques et la protection de l'environnement peuvent être intégrées dans les actions du PN-AEPA et du PAGIRE ?

**Thème 6 : Améliorer l'environnement juridique et institutionnel et préparer les générations futures à une meilleure gestion des enjeux du secteur**

Responsables pressentis pour les sessions : DLSO, DGRE, SP/PAGIRE, AEN

Panel : DLSO, DGRE, SP/PAGIRE, CNEAU, AB Volta, AB Niger, Agences de bassins, UICN, PAGEV, CONED, Ministère de la jeunesse et de l'emploi, Parlement des enfants du Burkina Faso, UNICEF, etc.

Lien avec les objectifs-cibles région Afrique : objectif n°2, 3, 6 et 8

Liens avec processus FME : priorités n°1, 5, 13, 15

Questions proposées :

- a. Comment garantir le droit à l'eau pour tous au Burkina ?
- b. Quel est l'état de l'application de la réglementation en matière d'eau au burkina
- c. Quelles conditions/réformes juridiques et institutionnelles supplémentaires pour assurer un approvisionnement en eau et un assainissement, ainsi qu'une gestion des ressources hydriques responsables, participatives, efficaces et durables au niveau national ?
- d. Quels sont les engagements pris par l'Etat burkinabè au niveau international en matière d'eau et d'assainissement et quel est l'état de leur mise en œuvre ?
- e. Quels bilan et perspectives de contribution du Burkina à la gestion de bassins transfrontaliers ?
- f. Comment renforcer la collaboration entre la société civile organisée et l'Etat en faveur de l'efficacité des investissements dans le secteur ?
- o. Comment assurer de façon efficace la prise en compte de la politique de l'eau dans les politiques, stratégies et plans sous sectorielles : synergie à développer et rôle des cadres de concertation et de coordination (CNEau, CTE, etc.) ?
- p. Comment préparer la jeunesse (enfants et jeunes) à mieux appréhender et gérer les problématiques de l'eau et de l'assainissement ? Quelles améliorations de l'éducation (formelle et non formelle) ?

## 7.3. L'organisation pratique

### 7.3.1. Les contributions

Chaque thème du forum fera l'objet d'un **appel à contributions avec une large diffusion à l'échelle nationale** (pas uniquement diffusé au sein des acteurs du secteur AEPA).

Ces contributions pourront être de différentes formes pour alimenter les différentes activités du forum : communications orales, expositions, manifestations, contenus audiovisuels, animations artistiques ou culturelles (jeu, théâtre-forum, musique, danse, projection cinématographique, etc.). Cette approche permettra d'assurer la cohérence conceptuelle et thématique entre les différentes activités du forum.

Les résultats de l'appel à contributions permettront de recentrer le forum autour des thèmes et questions qui auraient obtenu des contributions significatives.

Un tel événement exigeant une organisation minutieuse afin de recenser toutes les contributions et d'en établir un programme précis, les ressources humaines qualifiées devront être mobilisées et affectées.

### **7.3.2. Les activités**

Deux principales activités seront organisées pendant le forum :

- Les conférences-débats
- Les manifestations publiques

#### **7.3.2.1. Les conférences-débats**

Il s'agit d'organiser un **cadre de dialogue et d'échanges structurés entre les acteurs concernés par les thèmes du forum** en sessions plénières ou thématiques.

Les conférences-débats devront donc **favoriser la participation de tous les collègues d'acteurs** présents au Forum National et **permettre de discuter, réfléchir, partager des expériences sur des thématiques actuelles** et intéressant la plus **grande diversité d'acteurs**. Ainsi, les messages qui seront diffusés par la délégation burkinabé au Forum Mondial de l'Eau, auront été discutés par une part représentative des acteurs du secteur et porteront également la voix de ceux qui ne seront pas présents au FME.

Les conférences-débats se dérouleront selon deux modalités :

- **Les sessions en plénière** qui regroupent **l'ensemble des collègues d'acteurs ciblés** pour le Forum National de l'Eau : présentation d'un bilan du secteur introduisant les échanges (rapport grand-public du PN-AEPA, rapport bilan du PAGIRE, livre-bleu, etc.), restitution des travaux des sessions thématiques, communication sur les prochaines étapes et clôture du Forum.
- **Les sessions thématiques** qui regroupent un **nombre plus restreint de participants**. Ces sessions se déroulent **en parallèle les unes des autres**. Les participants doivent donc choisir les sessions qui les intéressent et dans lesquelles ils peuvent contribuer efficacement.

#### **Mandat des sessions thématiques**

L'**objectif** des travaux des groupes thématiques est d'**analyser** les thèmes et proposer des **recommandations concrètes** accompagnées d'une feuille de route de mise en œuvre des solutions identifiées. Concrètement, il s'agit de :

- Proposer et mener des réflexions sur les thèmes et questions soulevées ;
- Identifier des solutions concrètes pour atteindre ces objectifs-cibles et les organiser aux seins de plans d'actions (les solutions ou mesures concrètes devront prendre en compte les dimensions politique, juridique, financière, opérationnelle, etc.) ;
- Formuler les messages-clés et élaborer la stratégie de participation du Burkina Faso au Forum Mondial de l'Eau de 2012 en lien avec les résultats de cette réflexion.

### **Produits livrables des sessions**

Pour chaque session organisée, la structure en charge de l'animation, élaborera une fiche synthétique et une présentation powerpoint qui fera ressortir :

- (i) Les enjeux principaux débattus ;
- (ii) Les recommandations à porter et à diffuser au Burkina Faso;
- (iii) Les solutions (existantes ou à développer) à porter et à diffuser au Burkina Faso et au Forum Mondial de l'Eau à Marseille

Cette synthèse sera restituée et validée en plénière

#### **7.3.2.2. Les manifestations publiques**

Le Forum National de l'Eau doit être l'occasion de mobiliser le plus grand nombre de personnes et faire découvrir **au grand public** les enjeux autour de l'eau et de l'assainissement comme un enjeu humain et de solidarité. Il s'agit de donner au processus du Forum National de l'Eau une dimension humaine, citoyenne, populaire et non uniquement professionnelle et thématique.

Aussi, les activités proposées sur le marché des solutions devront être **accessibles** et **attractives** pour impliquer le grand public. Pour cela les acteurs impliqués sur le marché porteront des messages clairs, compréhensibles par des non professionnels, s'appuieront sur des outils de communications adaptés, etc.

Plusieurs activités sont prévues pour les manifestations publiques :

- Cérémonie d'installation des nouveaux membres du CNEau
- Cérémonies d'ouverture et de clôture officielles du forum
- Foire-exposition
- Scène artistique
- Diverses commodités

#### ***Cérémonie d'installation des nouveaux membres du CNEau***

Il s'agit d'une cérémonie formelle avec des allocutions du Maire de la localité, du Président sortant du CNEau et le discours d'installation des nouveaux membres du CNEau par le Ministre chargé de l'eau.

### **Cérémonies d'ouverture et de clôture officielles**

Il s'agit des cérémonies formelles avec des allocutions de hautes personnalités nationales. Les personnalités seront choisies pour conférer au forum sa reconnaissance par les plus hautes autorités nationales.

### **Foire-exposition**

Cet espace permettra d'offrir au grand public une meilleure vision des **acteurs intervenants dans le secteur et les solutions** qu'ils développent pour résoudre les problèmes liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Ces solutions compléteront celles présentées lors des sessions officielles et seront choisies pour leurs aspects visuel, ludique, accessible pour un public non initié. Les contributeurs à cette activité animeront des stands individuels ou collectifs et présenteront des initiatives ou solutions en lien avec un ou plusieurs thèmes du forum national.

Les structures ci-dessous pourront être contactées pour l'animation de la foire-exposition (non exhaustive à compléter/modifier) :

**ONG/ASSOCIATIONS/SOCIETE CIVILE** : ACF, 2IE/Amélieur, CREPA, Coopération Décentralisée, Musée de l'Eau, OXFAM, PLAN Burkina, pS-Eau, Réseau Projections, SOS-SAHÉL, Eau Vive, WaterAid, Helvetas, IRC, ADAE, etc.

**ACTEURS INSTITUTIONNELS** : Agences de Bassins, DGRE, DGAEUE, ONEA, CEMEAU, SP-PAGIRE, CONEDD, Commission Nationale des grands barrages, ABV, AIVS, IWMI, DGEB, DHPES, DGCT/MATD, Agences de coopération : Banque Mondiale, Coopération Allemande au Développement, Lux Développement, AFD, UE, ASDI, DANIDA, JICA, UNICEF, MCA

**SECTEUR PRIVE** : SAWES, PPI, FASOHYDRO, ANTEA, IGIP, Gauff Ing., VERGNET, FORAFRIQUE, Autres bureaux d'études et entreprises de travaux

### **Scène artistique**

Afin d'**inciter un grand nombre de visiteurs à participer aux manifestations publiques**, des animations interactives originales seront proposées régulièrement à travers plusieurs activités :

- **Présentation des stands de la foire-exposition** (une animation toutes les demi-journées) : chaque exposant de la foire a 2 minutes pour présenter son stand de manière originale et dynamique (slam, quizz, etc.) et inviter les visiteurs à venir le voir ;
- **Théâtres, chansons et danses** : des artistes et comédiens feront des prestations mettant en scène des problématiques de l'eau et de l'assainissement en lien avec les thèmes du forum national.
- **Animation Wash United** : le jeu de tir aux buts sera organisé sur la scène et fera intervenir le public comme des personnalités.

- **Projection de films** : sur l'eau et l'assainissement (en collaboration avec le CCF ou l'Association Cinéma Numérique Ambulant pour les supports logistiques, le SIE/Rencontres Eau et Cinéma pour les contenus).
- **Concert** : il s'agit de l'évènement grand public qui clôturera le forum. Le concert impliquera des musiciens et Hommes de culture de la scène nationale, engagés pour la cause (A définir : Sissao, Smockey, Didier Awadi, Sana Bob, etc.). Il sera l'occasion de partager avec le grand public les messages-clés formulés à l'issue des conférences-débats.

### ***Diverses commodités***

A l'image des grandes manifestations publiques (FESPACO, SIAO, etc.), il est envisageable de mettre en place une zone de restauration au sein de l'espace où se déroulent les manifestations grand public. La restauration sera assurée par des opérateurs privés. On pourra trouver à cette zone une dénomination originale en lien avec l'évènement : « Maquis de l'eau », « L'arbre à palabres », « les Solutions », « la Borne Fontaine ») etc. Bien évidemment l'espace des manifestations grand public sera équipé de latrines et des postes de lavages des mains.

### **7.3.3. La localisation des activités**

Deux grands espaces seront créés pour « héberger » les deux principales activités du forum (conférences-débats et manifestations publiques) :

- L'espace Conférences-débats

Il s'agit d'un endroit, composé d'une grande salle de conférence pouvant contenir 300 personnes (pour les sessions en plénière) et de deux salles de réunion plus restreintes, pouvant contenir environ 100 personnes (pour les sessions thématiques).

- L'espace Manifestations publiques

Il s'agit d'un espace libre, en plein air, visible, attractif où peuvent être mis en place de façon conviviale les stands de la foire-exposition, la scène artistique et les diverses commodités.

Pour permettre aux invités du forum de participer aisément aux différentes activités, les deux espaces doivent être situés au même endroit ou à proximité (pouvoir passer à pieds d'un espace à l'autre). Pour ce faire il a été retenu la combinaison Ran Hotel (Espace Conférences –débats) + Place de la Nation (Espace Manifestations publiques)

### **7.3.4. La communication**

Le forum national de l'eau et de l'assainissement est une opportunité de large mobilisation nationale sur les enjeux du secteur. La tenue du Forum national est donc une occasion pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique de communiquer et d'interagir avec le grand public, avant, pendant et après le forum. Cette communication se basera sur plusieurs supports ou canaux : affichage, des émissions radio ou télé, des jeux radiophoniques, etc.

## 7.4. Les participants

Les conférences-débats du forum mobiliseront environ **300 participants** représentant t les collèges d'acteurs suivants :

Collège	Précision	Nombre indicatif de représentants
1. Usagers de l'eau et de l'assainissement	les associations d'usagers ou de simples citoyens engagés au niveau local ou national sur les questions liées au secteur de l'eau et de l'assainissement	30
2. Leaders non politiques	Personnalités des milieux artistiques, culturels, religieux, coutumiers, économiques	30
3. Les autorités locales	Elus des Communes et régions, AMBF	50
4. La société civile organisée	ONG et associations nationales et internationales intervenant dans le secteur de l'eau et l'assainissement	50
5. Les opérateurs de service eau et assainissement	Opérateurs publics, privés ou associatifs des services d'eau et d'assainissement incluant les petits métiers ou services au niveau local	50
6. L'Etat	Autorités gouvernementales et parlementaires, Conseil économique et social, services techniques centraux et déconcentrés de l'Etat, les Agences de l'Eau	50
7. Les partenaires techniques et financiers	Institutions de financement, de coopération technique, de recherche, de formation, etc.	40
Total		300

## 7.5. Le financement

Des ressources humaines spécifiques et qualifiées seront affectées par le Comité d'organisation à la mobilisation des financements. L'organisation de la mobilisation du financement devra être rigoureuse parce qu'elle détermine la mise en œuvre effective du forum national.

Plusieurs modalités sont envisagées :

- L'assistance bénévole
- Le sponsoring
- La refacturation
- La subvention

Toutes ces modalités sont envisageables pour toutes les activités.

### **L'Assistance bénévole**

Il s'agit de la mise à disposition de compétences techniques non rémunérées pour les activités du forum. Le budget du forum pourra si nécessaire couvrir les frais de vie (per diem) pendant la durée de la mobilisation. Cette modalité de contribution à l'organisation du forum pourra valoir toute forme de visibilité et reconnaissance aux contributeurs. Voici quelques cibles (liste non exhaustive) :

- Membres du Comité d'organisation (pour toutes les activités du comité)
- Agences de production artistique ou événementielle (Organisation des manifestations publiques)
- Artistes, comédiens, hommes de culture, animateurs radio/télé (prestations bénévoles pour les manifestations publiques)
- Centre Culturel Français Georges Méliès (Appui à l'organisation des manifestations artistiques, etc.)
- Association burkinabè Cinéma Numérique Ambulant (Appui à l'organisation des projections cinématographiques)

### **Le sponsoring**

Il s'agit de mettre en œuvre des partenariats avec des entreprises locales pour un soutien matériel ou financier pour les activités de leur choix contre leur visibilité dans le cadre du forum. Voici quelques cibles (liste non exhaustive) :

- Banques
- Opérateurs GSM

- ONG/projets sectoriels
- Agences de production artistique ou événementielle (Organisation des manifestations publiques)
- Artistes, comédiens, hommes de culture (prestations bénévoles pour les manifestations publiques)
- Presse et Communication (RTB, Sidwaya, TV5, Faszine, etc.)
- Opérateurs privés (Jirma, Laafi, Diacfa, CFAO, Forafrique, etc.)
- Centre Culturel Français Georges Méliès (Appui à l'organisation des manifestations artistiques, etc.)
- Association burkinabè Cinéma Numérique Ambulant (Appui à l'organisation des projections cinématographiques)
- FESPACO / SIAO / CCB etc. (Mise à disposition d'espaces et de salles, etc.)

### **La refacturation**

Cette modalité de financement cible spécifiquement la location des stands et mobiliers pour la foire-exposition. Les coûts y afférents seront refacturés aux exposants proportionnellement à l'espace occupé.

### **La subvention**

Il s'agit de mettre à contribution les mécanismes « habituels » de financement du secteur : Etat, coopérations multilatérales et bilatérales et ONG.

## **7.6. Le programme indicatif**

<b>J1</b>	<b>Espace Grand Public</b>	<b>Espace Conférences-débats</b>		
		<b>Session Plénière</b>	<b>Session Thématique 1</b>	<b>Session Thématique 2</b>
<b>9h - 10h30</b>	Installation des nouveaux membres du CNEau			
<b>10h30 - 12h</b>	Ouverture officielle			
<b>12h - 13h30</b>	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser	Ouverture des conférences-débats  Présentation par la		

J1	Espace Grand Public	Espace Conférences-débats		
		Session Plénière	Session Thématique 1	Session Thématique 2
		DGRE du rapport grand public ou évaluation à mi-parcours du PN AEPA.		
<b>13h30 – 14h30</b>	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser	Pause-déjeuner		
<b>14h30 - 15h30</b>	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser	Présentation des sessions par les organisateurs (5min par session)		
<b>15h30 – 17h30</b>	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser		Session	Session
<b>17h30 – 22h</b>	Projection cinématographique			

J2	Espace Grand Public	Espace Conférences-débats		
		Session Plénière	Session Thématique 1	Session Thématique 2
<b>9h - 11h</b>	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser		Session	Session
<b>11h - 12h30</b>	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser		Session	Session
<b>12h30 – 14h</b>	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser		Pause-déjeuner	Pause-déjeuner
<b>14h - 17h</b>	Foire-exposition Autres Manifestations		Session	Session

J2	Espace Grand Public	Espace Conférences-débats		
		Session Plénière	Session Thématique 1	Session Thématique 2
	publiques à préciser			
17h – 22h	Projections cinématographiques			

J3	Espace Grand Public	Espace Conférences-débats		
		Session Plénière	Session Thématique 1	Session Thématique 2
9h - 12h30	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser	Concertation des animateurs des sessions thématiques	Networking <sup>1</sup>	Networking
12h30 – 14h	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser	Pause-déjeuner	Pause-déjeuner	Pause-déjeuner
14h – 17h	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser	Restitution des sessions thématiques Echanges sur la stratégie de participation au FME		
17h – 18h 30	Foire-exposition Autres Manifestations publiques à préciser	Clôture officielle		
18h30 – 22h	Concert de clôture			

<sup>1</sup> Cette activité s'inspire du « speed dating », développé par les agences matrimoniales pour faciliter les rencontres entre les célibataires. Le « speed networking » fonctionne lui aussi sur le principe d'entretiens individuels très courts (7minutes). Des individus d'un même milieu professionnel se présentent et échangent quelques idées sur une problématique du secteur. L'objectif de ses entretiens est de donner envie de connaître des projets, des approches, des structures et de faciliter les prises de contacts pour poursuivre la discussion et engager éventuellement de nouveaux partenariats